



QUEL ARTISAN PEUT INSTALLER UNE VMC

Par **malloge**, le **26/04/2014** à **18:32**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison, le propriétaire doit y faire poser une vmc.
Quelle catégorie d'artisan est habilitée à ce travail?.

Mon propriétaire à choisi pour cette installation une personne inscrite à l'insee sous le code ape 5630Z débit de boissons depuis 2004, cette personne a comme activité annexe l'elagages abbatages tailles des haies sur sa carte de visite figure également la mention petit travaux de rénovations int/ext. par contre aucun Numéro de siret. Je précise que c'est un de ses amis.

Question : cette personne peut elle procéder à l'instalation de la vmc étant donné que cela nécessite une alimentation venant directement du conteur avec une protection par un disjoncteur ?

Question : puis je refuser que cette personne fasse les travaux en invoquant qu'elle n'est pas qualifiée pour ?

Question : le propriétaire doit il respecter un délai pour me prévenir de la date des travaux ?

Dans l'attente de votre réponse

Bien cordialement

Par **janus2fr**, le **27/04/2014** à **09:33**

Bonjour,

A quel titre voudriez-vous contrôler ceci ?

Le propriétaire fait faire les travaux par qui il veut, y compris lui-même si cela lui chante, vous n'avez pas votre mot à dire sur ce choix !